



Revue archéologique de l'Ouest

24 | 2007
Varia

Étude d'une nécropole de la fin du premier âge du Fer en Bretagne : le cimetière de Boquidet à Sérent (Morbihan)

Marcia Haldemann et Isabelle Le Goff



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rao/271>

DOI : 10.4000/rao.271

ISBN : 978-2-7535-1607-6

ISSN : 1775-3732

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2007

Pagination : 55-72

ISBN : 978-2-7535-0574-2

ISSN : 0767-709X

Référence électronique

Marcia Haldemann et Isabelle Le Goff, « Étude d'une nécropole de la fin du premier âge du Fer en Bretagne : le cimetière de Boquidet à Sérent (Morbihan) », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 24 | 2007, mis en ligne le 30 décembre 2009, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rao/271> ; DOI : 10.4000/rao.271

Tous droits réservés

Étude d'une nécropole de la fin du premier âge du Fer en Bretagne : le cimetière de Boquidet à Sérent (Morbihan)

Marcia HALDEMANN* et Isabelle LE GOFF**

Résumé : Une étude récente des urnes de la nécropole de Boquidet (commune de Sérent, Morbihan), fouillée au début du xx^e siècle, a permis d'approfondir nos connaissances sur les pratiques funéraires de la fin du premier âge du Fer en Bretagne. L'analyse du mobilier conservé et la fouille du contenu de dix urnes, extraites du cimetière en 1932 et conservées depuis lors dans leur état d'origine au Musée archéologique Miln-Le Rouzic à Carnac (Morbihan), ont non seulement servi à replacer la nécropole dans un contexte chronologique relativement précis, mais aussi à mieux comprendre les pratiques funéraires, en particulier la gestuelle utilisée lors du remplissage des urnes. Ces connaissances ont pu être complétées grâce à l'étude ostéologique du contenu des urnes. Celle-ci a permis de déterminer le nombre d'individus incinérés, d'identifier leur âge et de reconnaître les procédés appliqués lors de la crémation.

Abstract: Study of a late first Iron Age cemetery in Brittany: Boquidet, Sérent (Morbihan)

A recent study of the Boquidet cemetery (commune of Sérent, Morbihan), excavated at the beginning of the 20th century, increased our knowledge of the funerary practices at the end of the first Iron age in Brittany. The analysis of the preserved material and work on the content of ten urns removed from the cemetery in 1932 and conserved from then on in their original state in the Musée archéologique Miln-Le Rouzic, Carnac (Morbihan) not only served to place the necropolis in a relatively precise chronological context, but also assisted understanding of the funerary practices, in particular the practices employed in the filling of the urns. This information was complemented by an osteological study. This allowed the determination of the number of cremated individuals, their age and the cremation processes.

Mots clés : Bretagne, Sérent, nécropole, tumulus, pratiques funéraires, incinération, urnes, fin du premier âge du Fer.

Key-words: Brittany, Sérent, cemetery, tumulus, funerary practices, cremation, urns, late first Iron Age.

1. INTRODUCTION

La redécouverte, en 2005, de onze urnes intactes extraites en 1932 de la nécropole de Boquidet (commune de Sérent, Morbihan, fig. 1) et conservées depuis lors dans leur état d'origine au musée archéologique de Carnac (Morbihan) a encouragé une étude approfondie de ce cimetière datant des vi^e-v^e siècles av. J.-C. Le fait que sept des onze vases contenaient encore leur remplissage d'origine – les quatre autres avaient été partiellement voire entièrement vidés de

leur contenu – présentait une opportunité unique d'élargir nos connaissances sur les pratiques funéraires de la fin du premier âge du Fer en Bretagne et de mettre en place un outil d'analyse cohérent et systématique dans le cadre d'un projet de comparaison en cours. Cet article s'intègre en effet dans une démarche plus large qui envisage une mise à jour des connaissances des pratiques funéraires des vi^e-v^e siècles av. J.-C. en Bretagne.

Deux approches différentes ont été employées pour étudier la nécropole de Sérent : au vu de la date reculée des fouilles,

* Chemin du Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne (Suisse). (mightymarc23@hotmail.com)

** INRAP Centre – Île-de-France — UMR 7041, 40 Place G.-Lyssandre, 93140 Bondy. (isabelle.le-goff@inrap.fr)

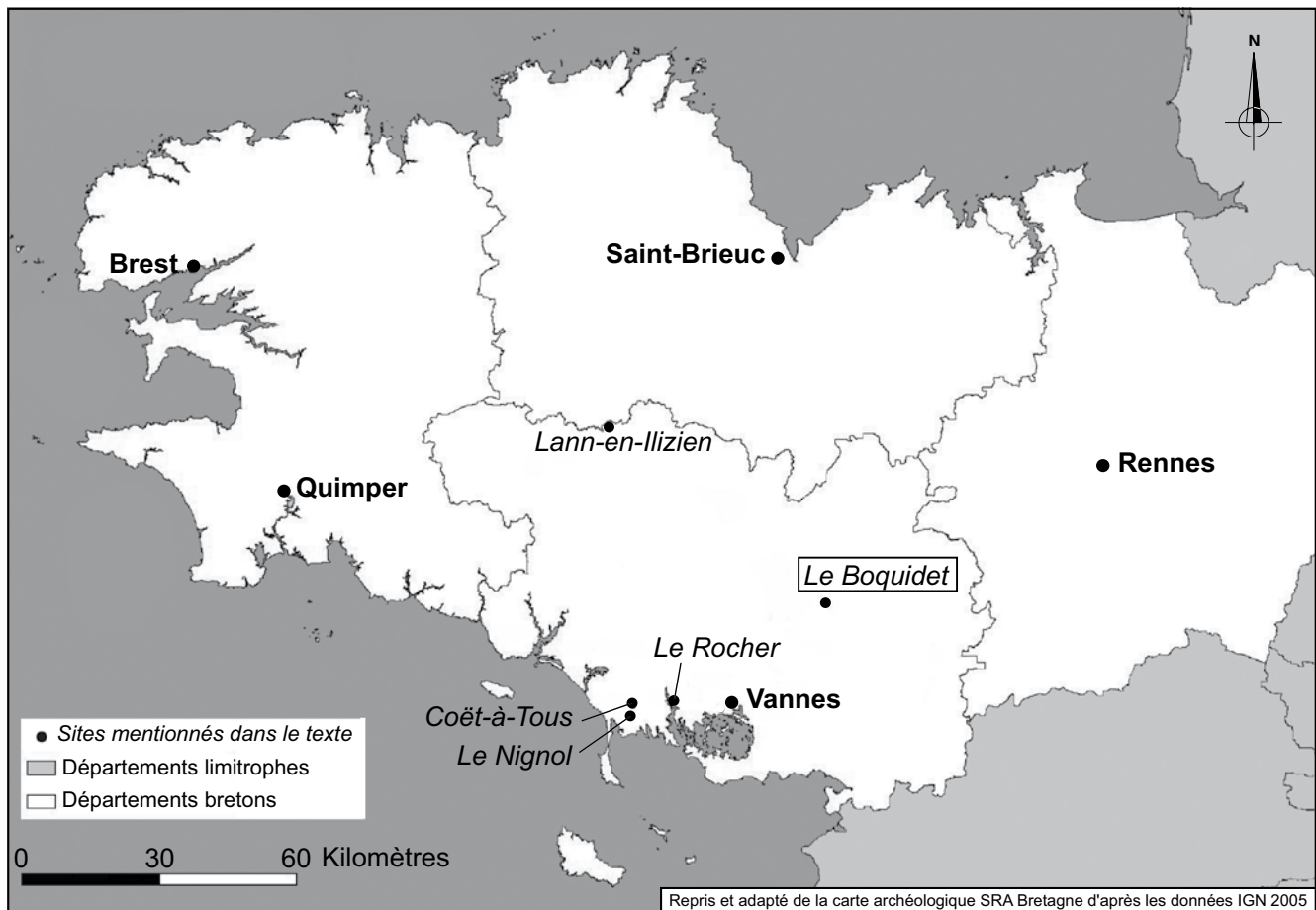


Figure 1 : Localisation du site de Boquidet et des nécropoles mentionnées dans le texte.

Figure 1: Location of Boquidet site and of other cemeteries mentioned in text.

l'étude de l'organisation interne du site repose uniquement sur des données anciennes – divers récits, articles et carnets de fouille – alors que l'analyse des pratiques funéraires est construite à partir de l'association de données anciennes et récentes, ces dernières ayant été recueillies au cours de l'étude du mobilier ainsi que de la fouille et de l'étude ostéologique du contenu de dix urnes.

2. RAPPEL CRITIQUE DES DONNÉES ANCIENNES

Plus rien ne subsiste aujourd'hui du cimetière de Sérent. Pourtant, grâce aux écrits de L. Marsille et Z. le Rouzic, il est possible d'imaginer l'importance du tumulus qui s'élevait jusqu'au début du xx^e siècle sur une grande lande, à une centaine de mètres à l'ouest du village de Boquidet. À cette époque, le tertre devait déjà être en partie arasé. En effet, ni L. Marsille, ni M. du Halgouët, qui furent les premiers à y entreprendre des fouilles en 1924, ne remarquèrent le tumulus à muret circulaire auquel les urnes qu'ils

trouvèrent étaient très probablement rattachées. L. Marsille écrit : « A Boquidet, aucune trace de tumulus, mais, enfouis avec les vases, des schistes ampéliteux débités en plaquettes » (Marsille 1924, p. 83). Les deux archéologues découvrirent au moins onze urnes en céramique « enfouies sans ordre et peu profondément, mais sur un espace restreint » (*ibid.*, p. 81) et deux stèles, une basse et une haute, que L. Marsille décrit comme « deux blocs, l'un hémisphérique, l'autre en forme de pyramide » (*ibid.*, p. 82). Les restes des vases sont actuellement entreposés au Musée de Vannes ; les stèles ont disparu.

En 1926, Z. Le Rouzic se rendit sur place et vit « immédiatement les restes d'un tertre tumulaire nivelé, mais assez reconnaissable pour deviner la base d'une sépulture circulaire semblable à celle du Rocher [...] et à celles du Nignol et de Coët-à-Tous dans la commune de Carnac » (Le Rouzic 1933, p. 30). Il débuta une nouvelle fouille du monument en 1932 (fig. 2). Il en ressortit que le tumulus renfermait un muret circulaire de 6 m de diamètre, dont la hauteur variait entre 0,30 et 0,60 m. Son soubassement était formé de blocs

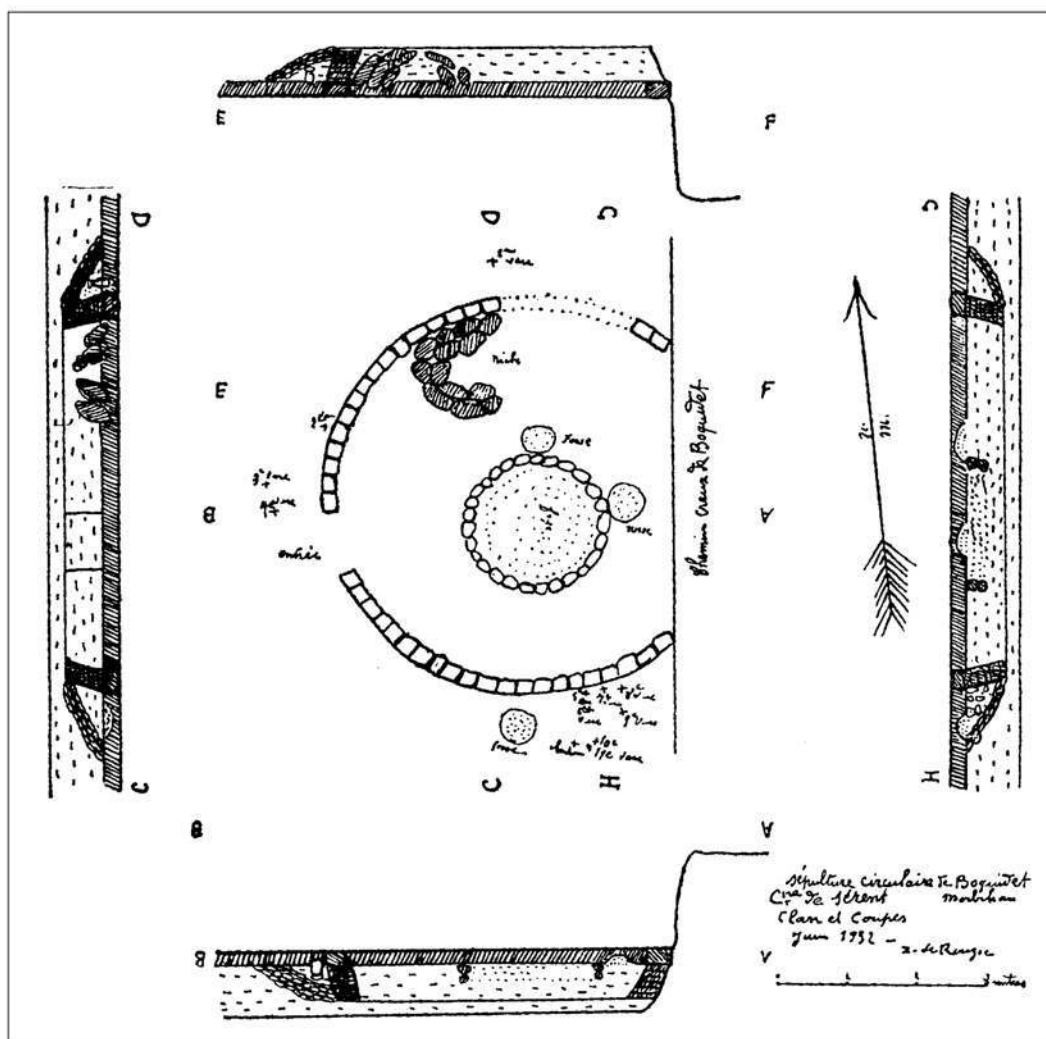


Figure 2 : Plan du tumulus de Boquidet dessiné en 1932 par Z. Le Rouzic (Le Rouzic, 1933).

Figure 2: Plan of Boquidet tumulus as drawn in 1932 by Z. Le Rouzic.

rectangulaires en granulite, régulièrement taillés et surmontés de trois à huit assises de plaques en schiste micacé, taillées en triangle et placées « en tronc de cône » (*ibid.*). Le muret n'avait pas de parement du côté interne. Il possédait une ouverture mesurant 1 m de large dans sa partie ouest et était entamé par un chemin de charretier à l'est. À l'extérieur du muret, Z. Le Rouzic découvrit onze urnes – celles étudiées dans ce travail – « déposées dans des sortes de niches formées à partir de l'empilement de fragments de schiste » (*ibid.*, p. 31) et une fosse cinéraire.

Dans la partie nord-ouest du tumulus, à l'intérieur du muret, l'archéologue mit au jour une structure composée de deux rangées de pierres plates en granulite, placées de chant et arc-boutées les unes contre les autres, qu'il interpréta comme une « niche ». Légèrement au sud du centre du tertre se trouvait un foyer mesurant 1,10 m de diamètre dont le pourtour était limité par des petits blocs de granite, très altérés par

l'action du feu. Deux fosses cinéraires furent découvertes au nord et à l'est du foyer (*ibid.*, p. 30-31). L'essentiel du matériel recueilli lors de ces fouilles fut déposé au musée Miln – Le Rouzic de Carnac (MMLR) et succinctement décrit dans le catalogue de M. Jacq (1942, p. 159-160).

Contributions des données anciennes à la connaissance architecturale et fonctionnelle du tumulus

L'analyse des données de L. Marsille et de Z. Le Rouzic sur l'agencement du tumulus de Boquidet permet de proposer quelques hypothèses concernant l'organisation de l'espace et les pratiques funéraires de la nécropole de Sérent. Ainsi, l'aménagement interne du tumulus (fig. 3) indique que ce dernier est vraisemblablement venu recouvrir l'endroit où se pratiquaient les crémations. Le muret circulaire marquait

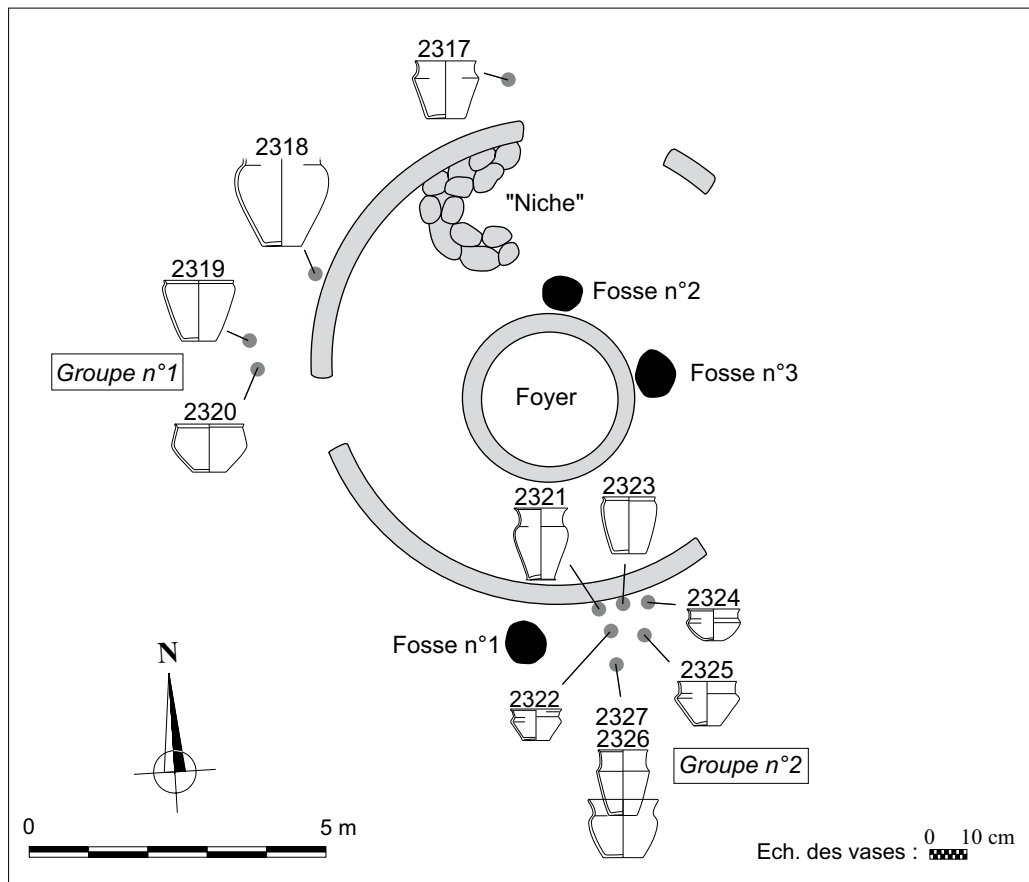


Figure 3 : Plan de Z. le Rouzic retravaillé par M. Haldemann (repris et adapté de Milcent 1992).
 Figure 3: *Le Rouzic plan reworked by M. Haldemann (adapted from Milcent 1992).*

la limite de la zone d'incinération et son ouverture à l'ouest servait très probablement d'accès au foyer qui se trouvait au centre de la structure. Le défunt devait être introduit dans la zone de crémation par l'entrée, puis incinéré sur un bûcher installé sur les blocs de granite entourant le foyer. Après la crémation, ses restes étaient rassemblés et partiellement déposés soit dans un vase en céramique faisant office d'urne cinéraire, soit dans une fosse en pleine terre.

Le plus souvent, les ossements étaient installés dans une urne. Vu la différence de taille entre les diverses urnes, le choix du vase ne dépendait pas de son volume, mais plutôt de sa fonction d'origine, de son aspect et de la qualité de sa fabrication. Apparemment, il était important de choisir une céramique qui avait déjà un rôle de récipient. En effet, toutes les urnes mises au jour dans la nécropole sont des pots qui servaient très probablement à stocker des aliments – solides ou liquides – dans un contexte domestique avant d'être utilisés comme ossuaires. Les vases avaient ainsi une fonction analogue avant et après les funérailles (Milcent, 1993, p. 18). L'aspect de la céramique semble également avoir joué un rôle important dans le choix des urnes : tous



les pots sont en céramique fine et leur surface est lissée, lustrée ou encore graphitée. Seul l'un d'entre eux est décoré : il est estampé (catalogue n° 21). Il semble donc qu'à Boquidet on ait préféré déposer les ossements des défunts dans des céramiques caractérisées par une certaine finesse plutôt que dans de la céramique grossière.

Une fois l'urne remplie, son ouverture était obstruée par un couvercle formé par un, voire plusieurs fragment(s) de pierre (granite, quartz, ampélite) (fig. 4), ou par un vase renversé (catalogue n° 20 et 22). Parfois, un second bloc de pierre servait de support à l'urne, par exemple pour l'urne MMLR 2322. Les formes et les dimensions des plaques de pierre varient fortement d'une urne à l'autre. Si dans certains cas elles scellaient entièrement l'ouverture du vase (urnes MMLR 2319 et 2322), la quantité de sédiment trouvée à l'intérieur de la plupart des urnes découvertes par Z. Le Rouzic indique que ces dernières n'étaient pas fermées hermétiquement. Il semble donc que la fonction de ces opercules était davantage d'ordre symbolique que pratique, d'autant que toutes les urnes mises au jour par l'archéologue étaient déjà protégées par un abri formé à partir de plaques de schiste superposées. Ce dernier



Figure 4 : Urne MMLR 2319, exemple de système de fermeture des urnes : le contenu est protégé par deux fragments d'ampélite superposés.

Figure 4: An example of covering method: contents protected by two stacked fragments of amphetamine.

v	Os verticalisé
↘	Direction de pendage des os
• 14.7	Altitude en cm (mesurée depuis la base de l'urne)
	Limites du témoin négatif laissé par la disparition d'un objet périssable
	Limites d'un contenant périssable installé à l'intérieur de l'urne

Légendes se rapportant aux photos des urnes.

Labellings of photographs of urns.

venait sceller le dépôt cinéraire une fois l'urne déposée dans une fosse creusée à cet effet.

Les descriptions de Z. Le Rouzic et la fouille des incinérations en urnes tendent à démontrer que chaque vase était placé dans une petite fosse cylindrique que l'on colmatait une fois l'urne installée à l'intérieur. Ainsi, Z. Le Rouzic écrit que des ossements incinérés « engobés dans la couche de terre jaune » se trouvaient « tout autour du vase [MMLR 2319] », ainsi que sur les plaques d'ampélite qui lui servaient de couvercle (Le Rouzic, 1933, p. 32). Il semble donc

qu'après avoir déposé l'urne dans la fosse, on ait comblé le vide entre le vase et les parois de celle-ci par un mélange d'os et de sédiment. L'urne MMLR 2317 était, paraît-il, également « encastrée dans une couche jaune » (*ibid.*). Étant donné que le vase est extrêmement bien conservé, il convient de supposer que ce dernier était protégé et maintenu en place par la « couche jaune ». Il en va de même pour l'urne MMLR 2323 : la position des ossements à l'intérieur du vase indique que celui-ci a été installé légèrement de travers au moment de son enfouissement. Vu que l'urne ne porte aucune marque d'écrasement vertical particulier, on peut penser qu'elle était protégée par une couche de sédiment. Malheureusement, les indices concernant le colmatage des fosses sont relativement maigres et ne concernent que trois urnes sur onze ; rien ne prouve donc que cet échantillon soit représentatif pour le reste des incinérations.

Les urnes étaient ensevelies individuellement ou par groupes, ainsi un seul abri protégeait parfois plusieurs vases. Il pouvait s'agir de petits groupes (MMLR 2319 et 2320) ou de groupes plus importants (MMLR 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326 et 2327). La « niche » repérée par Z. Le Rouzic à l'intérieur du muret (fig. 3) formait vraisemblablement un tel abri. Elle a probablement été en partie accidentellement démontée en même temps que le côté nord du muret. En effet, étant donné que ni L. Marsille, ni Z. Le Rouzic ne signalent cette ouverture du côté nord, il est fort possible que le muret ait été détruit au cours de l'une des deux campagnes de fouille. À l'origine, la « niche » formait donc très probablement une protection pour un groupe d'urnes – peut-être celles découvertes par L. Marsille – du même type que celle qui, mise au jour en 1932 par Z. Le Rouzic, abritait sept urnes au sud du tumulus.

Il est intéressant de noter que sur les 25 incinérations au moins que renfermait la nécropole, seules trois – au mieux – étaient déposées dans des fosses cinéraires. Doit-on y voir une différence liée à la chronologie, au statut, à l'âge ou au sexe du défunt, ou tout simplement à une variabilité des pratiques funéraires ? Encore faut-il être certain que les trois fosses présentes dans l'enceinte du cimetière servaient d'ossuaires. Tout semble indiquer que la fosse située à l'extérieur du muret (fosse n° 1, fig. 3) était une tombe : elle mesurait 40 cm de diamètre pour 20 cm de profondeur, contenait des ossements incinérés de taille importante et était protégée « par quatre assises de lamelles de schiste micacé, superposées à plat et en gradins » (Le Rouzic, 1933, p. 34). La nature du remplissage de la fosse et son colmatage par des plaques de schistes rappellent le contenu et le système de protection des urnes découvertes par Z. Le Rouzic, d'où l'hypothèse qu'il s'agit d'une tombe. Il se peut qu'à l'origine, l'incinération de la fosse n° 1 se trouvait, comme la majorité des autres dépôts, dans un contenant, mais ce dernier devait être en matériau périssable (sac en tissu,

caisse de bois, etc.). Dans tous les cas, vu que le mode de couverture de la sépulture correspond à celui observé chez les urnes, cette dernière paraît être plus ou moins contemporaine des incinérations en vases. Malheureusement, il est impossible de définir la datation et la nature exacte des deux fosses qui se trouvaient aux abords directs du foyer (fosses n° 2 et 3, fig. 3) avec la même précision. Ces dernières mesuraient 50 cm de diamètre pour 30 cm de profondeur et renfermaient « de la terre brûlée, des charbons de bois ainsi que des débris d'ossements incinérés » (Le Rouzic, 1933, p. 35). Aucune des deux ne semble avoir été protégée en son sommet. Les descriptions de Z. Le Rouzic sont trop succinctes pour permettre de définir leur fonction : s'agit-il de fosses-dépotoirs dans lesquelles on a jeté les restes du bûcher ; ou de dépôts cinéraires ? Si l'on suit la seconde hypothèse, étaient-elles couvertes par un matériau aujourd'hui disparu, comme des planches de bois par exemple ? Évoquent-elles des dépôts différés dans le temps ? Représentent-elles des dépôts primaires installés au centre du tumulus avant l'aménagement des sépultures couvertes par des plaques de schistes ? Ou s'agit-il de dépôts contemporains des urnes, avec pour seule différence le mode de couverture ? Dans l'état actuel de la recherche, il est extrêmement difficile de répondre à ces questions car le mobilier découvert dans les fosses ne permet pas de les dater avec précision.

Nos connaissances sur la répartition des sépultures dans le périmètre du tumulus sont relativement vagues. Grâce à Z. Le Rouzic, nous savons qu'au moins douze sépultures étaient installées à l'extérieur du muret (cf. fig. 2 et 3). Or il semblerait que – même si aucune preuve ne le confirme, à part peut-être la « niche » au nord du tertre – l'on ait également déposé des urnes à l'intérieur du tumulus, dans l'espace compris entre le muret et le foyer. Si Z. Le Rouzic n'y signale aucune sépulture, il est probable que L. Marsille ait prélevé des vases provenant de cette zone sans s'en rendre compte. Malheureusement, nous ne pourrions jamais certifier cette hypothèse mais elle reste plausible, surtout quand on sait que les tumulus de Coët-à-Tous et du Nignol (Carnac, Morbihan), construits sur le même modèle que celui de Sérent, renfermaient des urnes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du muret. Dans l'état actuel de la recherche, nous ignorons si la place de la sépulture dans l'enceinte du tumulus avait une signification particulière (chronologie, statut du défunt, etc.). Seules de nouvelles investigations permettraient de répondre à cette question.

3. ANALYSE DU CONTENU DES URNES

L'un des objectifs de l'étude de la nécropole de Boquidet était de préciser l'identité biologique des individus incinérés et de définir le traitement qui leur était réservé. Pour ce faire,

nous avons effectué une analyse approfondie du contenu de dix des onze urnes conservées au musée de Carnac, la onzième ayant été vidée antérieurement.

Données biologiques et recrutement

Les indices anthropologiques disponibles

Pour la détermination du sexe, nous ne disposons d'aucune portion suffisante du coxal pour proposer un diagnostic. En revanche pour l'estimation de l'âge au décès, on peut distinguer deux adultes d'au moins 35/40 ans d'après le stade de synostose de sutures endocrâniennes, tandis que l'âge au décès des dix autres adultes reste sans précision (cf. Masset, 1982). Pour les sujets immatures, la présence de germes dentaires ou des extrémités des os longs a permis de proposer une estimation de l'âge du défunt avec une plus grande précision (tabl. 1 ; cf. Moorres *et al.*, 1963a et b). Si les études biologiques des restes humains brûlés restent souvent limitées, elles n'en demeurent pas moins une source d'information dont l'exploitation est maintenant mieux connue (Duday *et al.*, 2000).

Des données biologiques au comportement funéraire : le recrutement

La question du recrutement en contexte funéraire désigne le nombre et également les modalités qui régissent l'accès et l'association d'individus dans un espace sépulcral donné. Dans ce chapitre, des regroupements spécifiques ou inversement des sélections sur des critères liés notamment à l'âge sont recherchés.

a) NMI (nombre minimal d'individus) par tombe

Trois des dix dépôts cinéraires contiennent les restes de deux défunts. Les arguments reposent sur la présence de pièces anatomiques en double ou présentant des stades de maturité osseuse incompatibles. Ainsi, le dépôt 2317 contient deux condyles mandibulaires droits et, par ailleurs, on y constate une incompatibilité de maturation du squelette entre des points d'ossification secondaires (ischion) déjà fusionnés, des ponts osseux qui joignent les sutures crâniennes alors que des plateaux d'un tibia sont encore libres. Dans le dépôt 2318, ce sont les massifs pétreux (mastöïde et rocher) qui ont été trouvés en double. Enfin, dans le dépôt 2322, des incompatibilités entre la taille et le stade de maturité des fémurs (non épiphysés) et une tête humérale déjà fusionnée avec le corps de l'os attirent l'attention ; se pose alors la question d'une possible association entre un adolescent – représenté par ailleurs par un germe de 3^e molaire – et un sujet plus âgé.

Ainsi, le recrutement par dépôt cinéraire correspond à un ou deux sujets. Dans ces derniers cas, sont regroupés soit un adulte avec un sujet immature, soit un adulte avec un sujet de morphologie adulte.

b) Le NMI de la nécropole

On peut estimer le recrutement de l'unité funéraire de Sérent pour le moins à 13 sujets parmi lesquels on compte au moins 3 immatures : un enfant de 5 ans environ, deux *infans II* d'environ 12 ans et dix sujets adultes ou de morphologie adulte.

Le nombre d'enfants attendu devrait être plus élevé si l'on considère que les sociétés anciennes fonctionnent selon un schéma de mortalité « archaïque » caractérisé par une forte mortalité des moins d'un an. Le profil de la population ensevelie à Boquidet s'avèrerait biaisé comme le suggère l'absence des plus jeunes membres de la communauté, ceux qui appartiennent à la tranche d'âge des 0-1 ans. Ce constat conduit à l'hypothèse d'une sélection des défunts inhumés dans le tumulus sur le critère de l'âge. On rappellera ici qu'il s'agit d'une fouille du début du ^{xx}e siècle, ce qui pose la question de la sensibilité des fouilleurs aux restes ténus des squelettes de jeunes enfants, surtout si ces derniers sont inhumés sans mobilier et dans des structures peu susceptibles d'attirer l'attention.

Recrutement et organisation de l'espace funéraire

D'après le plan de Z. Le Rouzic (fig. 2), la disposition des sépultures dans la nécropole de Boquidet correspond à une organisation précise de l'espace funéraire. L'existence de groupements d'urnes au sein du tumulus illustre que l'agencement des dépôts n'était en aucun cas laissé au hasard et suggère un lien particulier entre les défunts. Si nous ignorons sa nature exacte, nous pouvons néanmoins affirmer qu'il n'est pas basé sur l'âge. Par exemple, l'ensemble du groupe n° 1 composé de sept vases (fig. 3) : d'après l'étude ostéologique, il renfermait au moins quatre adultes (MMLR 2321, 2322, 2323, 2326), un adulte ou sub-adulte (MMLR 2325), ainsi qu'un *infans II* et un *infans I* (MMLR 2322 et 2324). Malheureusement, aucun diagnostic sexuel n'a pu être effectué mais il semble que nous ayons ici affaire à un lien de nature sociale ou familiale. Notons que les urnes MMLR 2326 et 2327 étaient encastrées l'une dans l'autre ; les défunts devaient donc être unis par un lien particulier.

Le groupement d'individus s'observe jusqu'au niveau du remplissage de l'urne. Le NMI est ainsi estimé à deux sujets dans trois dépôts cinéraires, l'association portant sur un adulte avec un *infans II* ou un adulte avec un sujet morphologiquement adulte (urnes MMLR 2317, 2318 et 2322). Se pose alors la question de l'association volontaire de plusieurs sujets au sein d'une urne. En effet, les deuxièmes sujets de ces tombes doubles sont identifiés d'après quelques pièces osseuses seulement. Est-ce à dire que le transfert de leurs restes osseux dans la tombe ne concerne volontairement que quelques os ? Une autre hypothèse est fréquemment envisagée pour expliquer ce cas de figure, celle d'un bûcher à

usages successifs et incomplètement vidé qui conduirait à l'association involontaire des deux individus ; la présence du sujet peu représenté physiquement serait alors fortuite. Pour alimenter le débat, on rappellera qu'en 1997 J. Lecornec fouilla une des urnes de Boquidet conservées au musée de Vannes (catalogue n° 20) et y trouva deux fragments de mandibule d'enfant, dix dents d'enfants, des os crâniens d'adulte, des os crâniens d'enfant, des fragments d'os longs d'adulte et des fragments d'os longs d'enfant. L'urne contenait manifestement les ossements de deux individus : ceux d'un adulte dont J. Lecornec ne put définir l'âge ni le sexe, et ceux d'un individu immature, sans doute de moins de dix ans (Lecornec 2000, p. 21). L'auteur fouilla également une urne provenant de Lann-en-Ilizien (Silfiac, Morbihan ; cf. fig. 1) – une nécropole datant de la même période – et y trouva « des vertèbres, des fragments de bassin, des os des membres très fragmentés dont deux phalanges, quelques os de la cage thoracique, des fragments de crâne dont un fragment de partie antérieure de maxillaire sans dents ». Malgré l'insuffisance apparente de la masse osseuse, J. Lecornec est certain « que l'urne renfermait les restes d'une double incinération. Les os les plus volumineux et les moins fragmentés appartenaient à un adulte semble-t-il âgé ; quant aux restes osseux fins et fragiles, ils pourraient appartenir à un jeune de moins de dix ans » (*ibid.*, p. 24-25). Ces deux exemples montrent que le regroupement d'un sujet adulte avec un enfant n'est pas exceptionnel pour la période concernée et que cette pratique n'est pas limitée à la nécropole de Boquidet. Pour continuer d'alimenter le débat, on apportera encore comme argument qu'à Basly « la Campagne » ou aux Ifs « Objectifs sud » (Calvados), nécropoles à inhumation ayant fonctionné au ^{vi}e siècle et localisées dans une région proche, si les enfants sont le plus souvent inhumés seuls, la pratique de la tombe double associe régulièrement un sujet adulte et un enfant. Dans ce contexte, l'association volontaire ne fait aucun doute. Les gestes observés sur le site de Boquidet reflètent donc probablement un comportement volontaire qui ouvre sur d'autres questions laissées pour l'heure en suspens, comme celles portant sur le lien entre l'adulte et l'enfant ou sur le moment du regroupement des défunts (dépôt conjoint des os dans l'urne, crémation simultanée ou différée, décès concomitant?).

Le traitement du défunt : du bûcher à la tombe

La « chaîne opératoire » liée au traitement du cadavre puis des os du défunt (Le Goff, 2002) fournit une grille de lecture globale en vue de donner sens aux vestiges osseux brûlés. C'est pourquoi les gestes restitués à partir de la fouille des dépôts cinéraires du tumulus de Boquidet sont présentées ici selon trois phases : la crémation du défunt, le transfert et

l'assemblage du dépôt cinéraire (collecte des os sur le bûcher, regroupement du mobilier associé aux os, etc.) et enfin l'envelissement du dépôt cinéraire.

La phase de la crémation

Le traitement par le feu concerne le cadavre de sujets adultes comme celui d'immaturs. Le plus jeune enfant incinéré est âgé d'environ 5 ans. On ignore ce qu'il advient des plus jeunes membres de cette communauté. Cette phase se caractérise, d'après les éléments disponibles et considérés à Boquidet, par les gestes suivants.

– **La probable crémation de cadavres entiers.** Toutes les parties du squelette sont représentées ; du moins on ne peut montrer que la crémation n'a concerné qu'une portion du corps (Le Goff, 2002).

– **Le dépôt dans le bûcher de corps sans doute en connexion.** C'est ce que nous apprennent les nombreuses cohérences anatomiques présentes dans les dépôts cinéraires.

– **Une conduite de la crémation peu déstructurante** pour l'ordonnance anatomique du squelette. Une enquête ethno-archéologique menée au Népal a montré le concassage des os du squelette au cours de la crémation (Grévin, 2002, 2005), de sorte qu'il ne subsiste plus aucune logique anatomique dans la distribution des restes osseux à l'issue de celle-ci. Or, ce ne sont pas ces situations que l'on observe à Boquidet.

– **La pratique de crémation individuelle.** L'hypothèse se discute car on retrouve dans trois dépôts les restes d'un second individu (voir ci-dessus). S'agit-il de doubles crémations suivies d'une collecte plus ou moins complète des os des deux défunts ou de crémations distinctes dont on a regroupé, dans un second temps, les restes osseux dans une même urne ?

– **L'absence de faune brûlée à proximité du mort,** dont les os auraient pu être ramassés avec ceux du défunt.

– **Une crémation conduite jusqu'à l'obtention d'os blancs.** En règle générale, les os sont blancs ou plus rarement gris très clair, indiquant que tous les corps ont été exposés au feu jusqu'à disparition complète des chairs et déconnection des articulations. Ce sont donc des os « propres » qui ont été collectés. On ne peut montrer un investissement différentiel à ce stade du protocole funéraire.

Les phases de transfert et d'assemblage des dépôts cinéraires

La phase de transfert des os et d'assemblage du dépôt cinéraire se caractérise par plusieurs critères communs aux dix urnes. Elle définie par les gestes suivants :

– **Le transfert souvent partiel** des vestiges de la combustion du cadavre. Même l'amas osseux le plus conséquent de la série des tombes individuelles, avec ses 782 g, n'atteint pas le kilogramme d'os, minimum observé pour les combustions humaines en four crématoire d'après les séries publiées par Mckinley (1993) ou Herrmann (1976).

– **La quantité d'os transféré est très variable,** allant de 782 à 293 g (moyenne 509 g) pour les dépôts individuels, de 771 à 175 g pour les dépôts doubles associant adulte – enfant et atteignant 1 092 g pour le dépôt regroupant deux adultes ou sub-adultes (tabl. 1). Ainsi tous les restes physiques du défunt ne sont-ils pas transférés dans la tombe. Par ailleurs, tous les individus ne font pas l'objet d'une même attention lors de la phase de transfert. Pour certains en effet, la quantité concernée s'avère assez faible. Si l'on sait maintenant que la présence physique des défunts dans la tombe peut varier, il reste délicat, à l'échelle d'un seul site, d'en

Urne	NMI	Age au décès	Diagnose sexuelle	Poids ensemble osseux
2317	2	un sujet adulte sans précision un <i>infans II</i> au alentour de 12 ans	Indéterminée	771,5 g
2318	2	un sujet adulte d'au moins 35/40 ans un sujet adulte ou sub-adulte	indéterminée	1 092,8 g
2319	1	un sujet adulte sans précision	indéterminée	Non disponible
2320	1	un sujet adulte sans précision	indéterminée	718,5 g
2321	1	un sujet adulte sans précision	indéterminée	445 g
2322	2	un sujet adulte un <i>infans II</i> de 12 ans environ	indéterminée	175 g
2323	1	un sujet adulte de 35/40 ans au moins	indéterminée	293 g
2324	1	un <i>infans I</i> de 5 ans environ	indéterminée	95,8 g
2325	1	1 sujet adulte ou sub-adulte	indéterminée	309 g
2326	1	1 sujet adulte	indéterminée	782 g
10 urnes	13 défunts	3 <i>infans</i>, 8 adultes, 2 adultes/sub-ad.		

Tableau 1 : Tableau synthétique : identité biologique des défunts.
Table 1: Tabulation of bone identification data.

comprendre les conséquences en termes de représentation sociale ou eschatologique.

– **Un geste de ramassage différencié** sépare, dans huit cas sur dix, les os des cendres : au fond des urnes MMLR 2317 et 2325 se trouvait un gros morceau de charbon de bois. Au vu de la minutie avec laquelle ils ont été installés et de la profondeur à laquelle ils ont été découverts, toute hypothèse impliquant leur infiltration depuis l'extérieur peut être exclue. Dans les autres vases, nous avons également détecté la présence de nodules de charbon, mais comme ils se trouvaient dans la partie supérieure de l'urne, il est possible qu'il s'agisse de fragments de racines séchées.

– **Une sélection préférentielle d'une partie du squelette** (cf. tabl. 2). On note d'abord la tendance à limiter, voire à exclure du dépôt cinéraire le squelette céphalique. Il est très nettement sous-représenté, et ce de manière répétitive. On note un seul cas, celui du défunt 2323, pour lequel l'opérateur s'est concentré sur cette partie du corps. De même, les pieds et les mains ne se retrouvent jamais dans les proportions attendues. Au cours de la composition du dépôt cinéraire, l'opérateur tend donc à considérer plutôt les membres et parfois le tronc. Il est délicat de savoir quelle partie du squelette appendiculaire (bras, avant-bras, jambes, cuisses) est collectée car les vestiges ne sont pas identifiés avec suffisamment de précision (fort taux de la catégorie « membre ? »). On notera tout de même un intérêt certain pour les membres inférieurs dans l'urne MMLR 2321.

– **Le dépôt secondaire d'objets périssables dans l'amas** : huit urnes sur dix renfermaient un élément périssable, c'est-à-dire un objet aujourd'hui disparu mais qui a laissé son empreinte au sein des ossements (fig. 5 et 6). D'après la fouille, trois d'entre elles – MMLR 2320, 2321 et 2323 – en

contenaient même deux (fig. 7 et 10). Si l'incertitude plane autour de l'urne MMLR 2326, nous pouvons affirmer avec certitude que le vase MMLR 2322 ne renfermait que des ossements.

Ces éléments périssables étaient manifestement introduits au cours de la constitution du dépôt, sans doute sur le lieu même de la crémation, car ils ont peu perturbé les amas osseux et ne semblent pas avoir influencé la logique de collecte des os. Il est malheureusement impossible de connaître leur nature. S'agissait-il d'organes appartenant au défunt ou de mobiliers d'accompagnement (nourriture, tissus, statuettes en bois, objets personnels, etc.) déposés parmi les ossements ? Les seules données recueillies grâce à la fouille sont relatives à leur taille, à leur forme et à leur texture. Toutes trois sont fort diverses. Leur longueur varie entre 7 et 10 cm, leur largeur entre 3 et 9 cm et leur hauteur entre 4 et 10 cm. Leur forme peut être aussi bien allongée que circulaire, quadrangulaire ou encore irrégulière. Finalement, nous avons réalisé que certains d'entre eux semblent très durs ou compactés, alors que d'autres paraissent plus tendres.

– **Le dépôt secondaire d'objets métalliques dans l'amas** : le dépôt secondaire d'éléments périssables était parfois accompagné d'autres dépôts. On signale, par exemple, la présence d'une épingle en fer en col de cygne (catalogue n° 35) à l'intérieur de l'une des urnes rapportées au Musée de Vannes par L. Marsille (Lejards, 1967, p. 112). Mais cette trouvaille fait figure d'exception à Sérent, étant donné qu'à notre connaissance, aucune autre urne de la nécropole ne renfermait un objet métallique. Il n'en va pas de même pour les fosses ; il est en effet intéressant de noter que chacune d'entre elles contenait du mobilier métallique. La première, à l'extérieur du muret, renfermait un anneau en bronze (catalogue n° 12),

Structure	Crâne %	Tronc %	Membre sup. %	Membre inf. %	Membre indéterm. %	Extrémité %
<i>Référence</i>	20,40	28,6	11,22	31,17	-	8,32
2317	<i>13,7</i>	12,4	7,5	11,4	41,7	<i>2,1</i>
2318	17,8	2,8	4,1	16	23,9	<i>1,1</i>
2320	<i>12,5</i>	<i>0,9</i>	11	23,5	24,2	<i>0,8</i>
2321	<i>0,9</i>	20,1	0	45,7	13,5	4,5
2322	<i>5,9</i>	14,2	8,4	34,3	11,7	<i>0</i>
2323	32,7	4,6	14,6	20,1	14,6	<i>0,4</i>
2324	20,1	<i>0,6</i>	7,3	10,2	<i>23,4</i>	<i>0</i>
2325	<i>0,6</i>	<i>1,7</i>	14,9	27,6	27	9,3
2326	<i>9,1</i>	<i>2,2</i>	3,6	10,8	25,6	<i>0,4</i>

Tableau 2 : Taux de représentation par parties du squelette pour chaque urne (calculé par rapport au poids total), à comparer avec les proportions attendues pour un squelette complet (cf. Krogman, 1978). En italique, les parties sous-représentées ; en gras, les sur-représentations notables.

Table 2: Evidence of bone representation by skeletal parts for each urn (against total weight), in comparison with with expected proportions for a complete skeleton (cf. Krogman 1978). Underrepresentation are in italics and notable overrepresentations in bold.

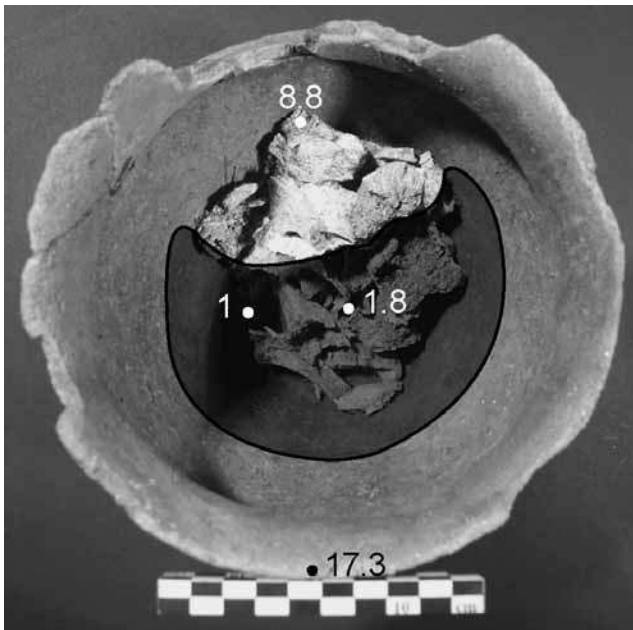


Figure 5 : Urne MMLR 2317 : exemple d'un témoin négatif laissé par la disparition d'un élément périssable. Ce dernier a visiblement été déposé sur quelques os placés au fond de l'urne, puis calé à l'aide d'os placés contre la paroi interne du vase.

Figure 5: Example of negative trace left by a lost perishable element; it was clearly placed on some bones at the bottom of the urn, and then blocked with bones placed against the pot's wall.

la seconde, au nord du foyer, un probable fragment de fibule en fer et la troisième, à l'est de ce dernier, un petit anneau en fer (n° 13), ainsi qu'un clou de même matière.

Il est difficile de savoir si le dépôt d'un objet métallique dans un ossuaire était lié à une symbolique particulière. À l'heure actuelle, il est impossible de savoir si ces procédés dépendaient du statut, de l'âge ou du sexe du défunt, ou s'il s'agit tout simplement d'une question de tri au ramassage. Seules de nouvelles investigations permettraient peut-être de répondre à cette question.

– **La structuration de l'amas osseux à l'intérieur de l'urne.** Au cours de la fouille, il est clairement ressorti que chaque urne avait été remplie avec minutie. La disposition des ossements à l'intérieur des ossuaires suit une organisation stricte, légèrement variable d'un vase à l'autre mais qui n'est jamais laissée au hasard. On observe plusieurs types de « constructions » : dans le vase MMLR 2321, par exemple, la partie supérieure du remplissage était formée de trois poignées de diaphyses superposées perpendiculairement. Dans l'urne MMLR 2325, l'élément périssable était calé sur quatre côtés par des poignées d'os distinctes (fig. 8), alors que dans le vase MMLR 2319, il était stabilisé par divers os formant des parois verticales séparées par des diaphyses verticales et reposait sur deux diaphyses



Figure 6 : Urne MMLR 2321 : exemple d'un témoin négatif périphérique, c'est-à-dire situé sur les côtés de l'amas osseux. L'élément périssable qui se trouvait là était délimité par des os quasi-verticaux et calé contre la paroi de l'urne par trois poignées d'ossements superposées perpendiculairement.

Figure 6: Example of a peripheral negative trace (situated on the side of bone mass). The perishable element was delimited by nearly vertical bones and blocked against the wall of the urn by three superposed handfulls of bones.

disposées perpendiculairement au fond de l'urne (fig. 9). Certains types de structures apparaissent dans plusieurs urnes : ainsi, les éléments périssables des urnes MMLR 2317, 2319 et 2320 étaient recouverts par une poignée de diaphyses surmontée d'une couche d'os de crâne posés à plat. Dans le vase MMLR 2323, les os qui séparaient les deux éléments périssables étaient également recouverts d'os de crâne (fig. 10). De plus, on note systématiquement la présence d'os verticalisés autour des témoins négatifs, ainsi que celle d'ossements posés à plat sous les éléments périssables. Il semble donc que pour l'organisation générale du remplissage, on ait affaire à des pratiques communes à toutes les urnes – introduction d'os dans le vase avant d'y déposer l'élément périssable, installation d'os verticalisés autour de ce dernier, placement d'os au sommet du remplissage – mais que pour les détails, l'auteur du comblement ait pu donner libre cours à son imagination.

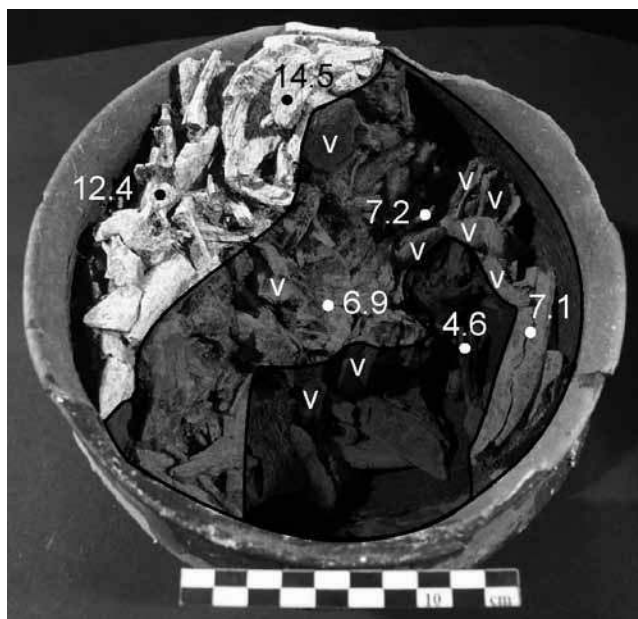


Figure 7 : Urne MMLR 2320 : exemple de deux témoins négatifs superposés. La fouille du contenu du vase a révélé que l'urne renfermait deux éléments périssables délimités par des os verticaux. Le premier a été placé sur des ossements posés au fond de l'urne, puis couvert d'une poignée de diaphyses et calé à l'aide d'un amas osseux qu'on a couvert d'une couche de fragments de crâne. Après avoir jeté divers ossements sur ces derniers et repoussé une partie d'entre eux contre la paroi de l'urne, on a introduit le second élément périssable dans le vase.

Figure 7: Example of two superposed negative marks; excavation of the urn's content revealed two perishable elements delimited by vertical bones; the first had been placed on bones resting on the bottom of the urn, then covered by a handful of diaphyses and blocked by an other mass of bones later covered by a layer of cranial fragments. After various bones had been thrown on these and partially pushed against the wall, a second perishable element had been placed in the pot.

Une logique de collecte répondant souvent à des critères anatomiques

– **Le cas de l'urne 2317** : le dépôt débute par le secteur des chevilles et des jambes puis concerne la partie centrale du corps (coxaal, coude) progressant ainsi jusqu'aux épaules et à la tête pour revenir au centre du corps (bassin et haut des cuisses). La constitution du dépôt se finit par des fragments d'os de diverses origines. Il semblerait que les restes osseux des deux défunts soient mélangés.

– **Le cas de l'urne 2320** : les opérateurs ont mélangé les os de sorte que les différents secteurs du squelette se trouvent à tous les niveaux de l'amas osseux. Tout au long de la constitution de cet amas, les éléments de la partie supérieure du corps sont associés à ceux de la partie inférieure. Des cohérences anatomiques plus fortes (du bassin et des bras et des épaules) s'observent au fond de l'urne.



Figure 8 : Urne MMLR 2325 : la photo montre l'emplacement du témoin négatif laissé par la disparition de l'élément périssable. Celui-ci a été installé au centre de l'urne, sur des ossements posés au fond du vase, puis calé sur quatre côtés par des poignées d'os distinctes.

Figure 8: Location of a negative trace left by decay of the perishable element; this was placed at the centre of the urn over bones resting on the bottom, and then blocked on four sides by distinct handfuls of bones.

– **Le cas de l'urne 2321** : le dépôt des os concerne d'abord le bassin, les genoux et les chevilles puis à nouveau le bassin avec le haut des cuisses. Sa composition se poursuit encore avec des éléments du bassin et des chevilles. Il continue à concerner les membres inférieurs associant cuisses et pieds pour se terminer par quelques éléments de la tête et du cou. Dans ce cas, l'opérateur s'est donc concentré sur la moitié inférieure du corps.

– **Le cas de l'urne 2322** : l'opérateur dépose au fond du récipient des éléments surtout de la partie centrale du corps (haut des cuisses, bassin), il poursuit par des éléments des genoux et des cuisses. La collecte se termine par des os d'origines diverses et mélangés, incluant des os de la partie supérieure du corps.

– **Le cas de l'urne 2323** : l'opération commence par la tête et les bras (coude), pour se poursuivre avec des os du même secteur. On note la présence toujours discrète de portions de fémur. La collecte se diversifie et ne concerne les jambes qu'en fin d'opération.

– **Le cas de l'urne 2325** : au fond du vase, sont associés bras, jambe et cheville auxquels s'ajoutent ensuite coude, bassin et haut de cuisses et enfin épaule et crâne et jambes.



Figure 9 : Urne MMLR 2319 : exemple de structure dans l'amas osseux : on remarque que le calage de l'élément périssable a fait l'objet d'un travail minutieux ; les os qui l'entouraient ont en effet été placés de manière à former une structure quadrangulaire aux parois verticales dont chaque angle est marqué par une diaphyse en position verticale.

Figure 9: Example of internal structuring in the bone mass: meticulous blocking of the perishable element; the surrounding bones form a vertically walled quadrangular setting, each angle of which is marked by a vertical diaphysis.

L'ensevelissement du dépôt cinéraire

Pour clore la question du traitement du défunt, il convient de présenter le mode d'ensevelissement du dépôt cinéraire. Ce dernier se caractérise par les gestes suivants :

– **L'absence de résidus de combustion du bûcher dans la tombe** : aucune urne n'était entourée d'ossements incinérés, à l'exception de l'urne MMLR 2319.

– **Le dépôt est, la plupart du temps, effectué dans un contenant** : si pour les onze incinérations qui nous occupent, le contenant est toujours matérialisé par une urne en céramique, on signale la présence d'une fosse cinéraire dans la nécropole. Malheureusement, il est impossible de savoir si la sépulture en fosse était, à l'origine, enfermée dans un contenant périssable, tel un sac en tissu ou une caisse en bois, ou si elle était enterrée en pleine terre. Notons que pour les urnes MMLR 2317, 2323 et 2325, nous avons constaté la présence d'un contenant à l'intérieur du vase : il s'agissait vraisemblablement d'un sac ou d'un bout de tissu qu'on introduisait dans l'urne vide et qu'on remplissait ensuite avec des ossements, plus un voire deux éléments périssable(s) (fig. 11).

– **Le choix de l'ossuaire ne dépend pas du volume du dépôt cinéraire** : le plus grand vase (MMLR 2318) et le plus



Figure 10 : Urne MMLR 2323 : on reconnaît distinctement les os crâniens posés à plat au sommet de l'amas osseux qui sépare les deux témoins négatifs.

Figure 10: Cranial bones clearly lying flat on top of the bone mass separating two negative traces.

petit (MMLR 2322) de ce corpus contiennent tous deux une double incinération.

Éléments de la norme funéraire observée dans le tumulus de Sérent

La chaîne opératoire concernant le traitement du défunt met en évidence, avec les outils de lecture disponibles, la forte normalisation des opérations. Par sa répétition, la gestuelle funéraire décrite ici démontre une uniformisation des normes funéraires respectées par la communauté lors des funérailles. On peut ajouter qu'elle semble identique quel que soit le cycle de vie des sujets, à partir de 5 ans pour le moins car le sort des plus jeunes reste inconnu. Pour la phase de crémation comme pour la phase de constitution du dépôt cinéraire, le mode opératoire se répète, y compris les gestes qui semblent au premier abord aléatoires comme la collecte des ossements. On soulignera encore, pour cette phase, l'importance des objets en matière périssable, déposés de manière quasi systématique. Si leur nature est indéterminée à ce jour, leur présence donne du relief et de la complexité au dépôt cinéraire; les restes du défunt sont presque toujours accompagnés par quelque chose introduit simultanément dans l'urne et qui, parfois, occupe l'espace du récipient au détriment des restes osseux.

En raison de la forte homogénéité du protocole funéraire, les quelques variantes observées attirent particulièrement notre attention. Elles concernent d'abord le nombre d'individus par



Figure 11 : Urne MMLR 2317 : traces d'un contenant périssable installé dans l'urne avant son comblement. La présence du contenant périssable se manifeste par le décolllement de l'amas osseux par rapport à la paroi interne de l'urne et par la différence de texture entre le sédiment situé le long des parois et celui qui se trouve entre les ossements dans la partie centrale de l'urne.

Figure 11: Traces of a perishable container placed in urn before filling; its presence is attested by separation of the bone mass from the urn's wall and by difference of sediment textures along the wall and between bones in the centre of urn.

dépôt (dépôt individuel ou double, qui regroupe notamment adulte et enfant). Le fait d'associer des défunts offre assurément une piste motivante pour comprendre quelque chose de l'organisation sociale, d'autant plus qu'il s'agit d'un mode de fonctionnement qui dépasse l'échelle interne du site. L'autre variation concerne la quantité d'os transférés dans la tombe, autrement dit l'importance de la représentation physique du mort dans la tombe. Pour le moment, on ignore si cette différence est chargée de sens pour la communauté étudiée ici.

4. CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre étude sur la nécropole de Boquidet a été conduite en deux temps et selon deux approches différentes : d'une part, nous avons effectué une analyse du mobilier et des structures funéraires qui consistait principalement à synthétiser divers travaux déjà parus, d'autre part nous avons mené l'étude des urnes qui constituait un acte inédit en soi. Malgré le fait que les sources anciennes soient caractérisées par un manque de rigueur scientifique – telle que nous l'entendons aujourd'hui – et des descriptions parfois obscures, il est res-

sorti qu'elles n'en étaient pas moins riches d'informations et d'anecdotes plaisantes. Ces récits ont d'autant plus constitué une base primordiale pour notre étude que la nécropole de Sérent a aujourd'hui complètement disparu. Sans les renseignements qu'ils apportent, il aurait été impossible de savoir que le cimetière de Boquidet était constituée d'un tumulus à muret circulaire, tel qu'on en trouve à Coët-à-Tous et au Nignol à Carnac. La description de certains détails architecturaux et de la nature des dépôts funéraires ont permis de replacer la nécropole de Sérent dans un contexte chronologique relativement précis : il semble que le monument funéraire ait été en fonction pendant la période de transition entre le Hallstatt D2/D3 et La Tène A. Malgré tout, un certain nombre de questions resteront à jamais ouvertes, comme celles portant sur la fonction des deux fosses au centre du tumulus par exemple. Il est également très difficile d'analyser le rôle que jouaient les stèles, faute de connaître leur position précise. Nous ne saurons jamais non plus si le tumulus était entouré d'un enclos, comme il semble être d'usage dans la plupart des nécropoles armoricaines datant des VI^e-V^e siècles avant J.-C.

Si l'étude du mobilier a avant tout servi à confirmer le contexte chronologique de la nécropole de Boquidet, elle a également permis d'observer que les objets étaient uniquement issus de productions locales et de définir une partie des pratiques funéraires du cimetière. Ces connaissances ont pu être approfondies grâce à la fouille et l'étude ostéologique du contenu de dix urnes. La fouille des vases a permis de mieux comprendre les pratiques funéraires et la gestuelle utilisée, alors que l'analyse des restes osseux a servi à déterminer le nombre d'individus incinérés, à identifier leur âge et à reconnaître les procédés appliqués lors de la crémation. Malheureusement, aucune diagnose sexuelle n'a pu être établie. Elle aurait sûrement permis de préciser les liens entre les défunts dans les urnes qui renfermaient deux individus. Si les résultats obtenus sont visiblement le reflet des pratiques funéraires d'une seule communauté, nous espérons vivement que de nouvelles découvertes de sépultures en Bretagne viennent nous indiquer si ces comportements sont propres à la communauté de Sérent ou s'ils correspondent à des pratiques plus largement répandues aux VI^e et V^e siècles av. J.-C. Étant donné que les datations du mobilier funéraire restent pour l'instant relativement floues, on pourrait alors songer à dater certaines structures à partir de la gestuelle déchiffrée à l'intérieur et autour des ossuaires.

Catalogue du mobilier

Le mobilier provenant de la nécropole de Boquidet est réparti entre le Musée de la Société polymathique du Morbihan à Vannes (MSPM), où L. Marseille déposa les objets qu'il avait découverts en 1924, et le Musée de archéologique Miln-Le Rouzic à Carnac (MMLR), où Z. Le Rouzic

avait ses quartiers. Certaines pièces ont disparu – comme les deux stèles par exemple – mais la grande majorité a pu être dessinée et étudiée en 2005.

Dans ce catalogue, chaque pièce est classée d'après l'endroit où elle a été découverte dans le tumulus. Lorsque plusieurs objets ont été trouvés en groupe, ils ont été rassemblés pour avoir une meilleure vision d'ensemble. On compte ainsi deux groupes d'urnes : le premier (groupe n° 1, fig. 3) est formé de deux vases (MMLR 2319 et 2320), et le second (groupe n° 2, fig. 3) de sept céramiques (MMLR 2321 à 2327).

La description d'une pièce suit toujours la même logique : elle mentionne occasionnellement l'état de conservation de l'objet et se termine systématiquement par sa datation et son numéro d'inventaire. Lorsque les pièces portent plusieurs numéros d'inventaire, il a été décidé de mentionner exclusivement le numéro le plus ancien. Parfois, le commentaire « n° indéterminé » apparaît dans la liste ; il concerne soit des pièces dont le numéro d'inventaire est extrêmement difficile à déterminer, soit du mobilier qui n'a jamais été numéroté.

1) Mobilier trouvé à l'extérieur du muret (fig. 12)

– Pièces isolées

1. Urne. Céramique fine non tournée, forme haute, panse tronconique, carène marquée, col subvertical, bord légèrement

ment évasé sans lèvre, fond soulevé. Vase lustré. Datation : Ha D2/D3 (MMLR 2317).

2. Urne. Céramique fine non tournée, forme haute, panse tronconique, col subvertical, fond soulevé. Une partie du col et la lèvre sont brisés. Vase lustré. Datation : Ha D2/D3 (MMLR 2318).

– Groupe n° 1

3. Urne. Céramique fine non tournée, forme basse, panse biconique, carène douce et basse, sans col, courte lèvre éversée, fond plat. Vase lustré. Datation : Ha D2/D3 (MMLR 2320).

4. Urne. Céramique fine non tournée, forme haute, panse tronconique, léger épaulement supérieur, très courte lèvre éversée, fond plat. Vase lustré. Les deux plaques d'ampélite qui lui servaient de couvercle sont conservés (n° 4a et 4b). Datation : Ha D2/D3 (MMLR 2319).

– Groupe n° 2

5. Urne. Céramique fine non tournée, forme basse, panse tronconique, carène marquée et haute, col subvertical, courte lèvre éversée et pincée à méplat interne, fond soulevé. Vase lustré. Le fragment de granite qui lui servait de couvercle est conservé (n°5a). Datation : Ha D2/D3 (MMLR 2322).

6. Urne. Céramique fine non tournée, forme basse, panse tronconique, carène marquée et haute, col subvertical, courte

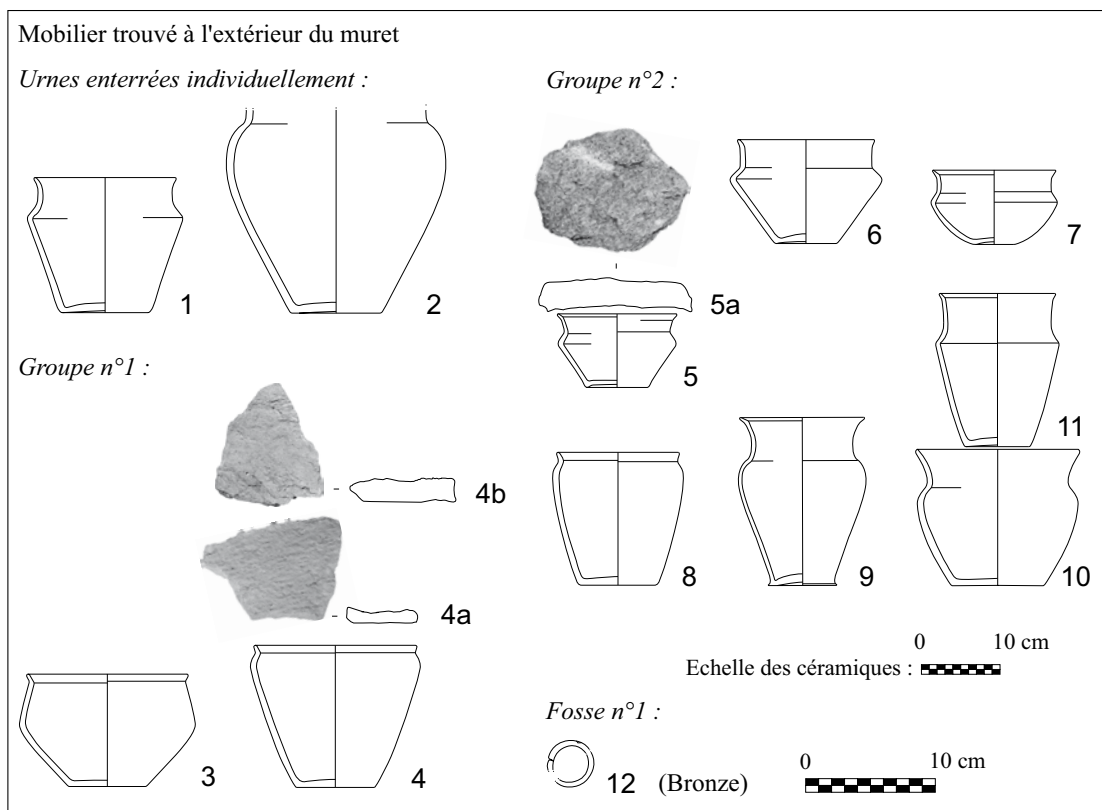


Figure 12 : Catalogue du mobilier : mobilier trouvé à l'extérieur du tumulus.

Figure 12: Catalog of assemblage found outside of the tumulus.

lèvre éversée et pincée à méplat interne, fond soulevé. Vase lustré. Datation : Ha D2/D3 (MMLR 2325).

7. Urne. Céramique fine non tournée, forme basse, panse convexe, carène douce, col subvertical, courte lèvre éversée et pincée à méplat interne, fond soulevé. Vase lustré. Datation : Ha D3-LTA (MMLR 2324).

8. Urne. Céramique fine non tournée, forme haute, panse tronconique, léger épaulement supérieur, très courte lèvre éversée, fond plat. Vase lissé. Datation : Ha D2/D3 (MMLR 2323).

9. Urne. Céramique fine non tournée, forme haute, panse tronconique, épaulement arrondi, col légèrement évasé, courte lèvre éversée et pincée à méplat interne, petit pied creux. Vase lustré. Datation : Ha D2/D3 (MMLR 2321).

10. Urne. Céramique fine non tournée, forme basse, panse convexe, carène douce et haute, col sans lèvre détachée, fond plat. Vase lustré. L'urne suivante (MMLR 2327, catalogue n° 11) était coincée dans ce vase et les deux récipients étaient couverts d'un gros bloc de quartz brut. Datation : Ha D2/D3 (MMLR 2326).

11. Urne. Céramique fine non tournée, forme haute, panse tronconique, carène marquée, col subvertical dans le prolongement de la carène, courte lèvre éversée à méplat interne, fond soulevé. Vase lustré. Cette urne était coincée dans le vase précédent (MMLR 2326, catalogue n° 10) et les deux récipients étaient couverts d'un gros bloc de quartz brut. Datation : Ha D3-LTA (MMLR 2327).

– Fosse n° 1

12. Anneau en bronze. L'anneau étant collé sur une plaque de verre, sa section n'a pas pu être définie. Datation indéterminée (MMLR 2328).

2) Mobilier trouvé à l'intérieur du muret (fig. 13)

– Fosse n° 2

Non retrouvé : « Agglomération de terre, de charbon et de fer, qui semble être les restes d'une fibule » (Le Rouzic 1933, p. 35) non dessinée (MMLR 2331).

– Fosse n° 3

13. Anneau en fer orné qui semble être une bague. L'anneau étant collé sur une plaque de verre, la section n'a pas pu être définie. Datation indéterminée (MMLR 2330).

Mobilier trouvé à l'intérieur du muret

Fosse n° 2 :



13 (Fer)

0 10 cm



Figure 13 : Catalogue du mobilier : mobilier trouvé à l'intérieur du tumulus.

Figure 13: Catalog of assemblage found inside the tumulus.

Non retrouvés :

– Clou en fer.

– Débris d'un vase en terre brune grossière (MMLR 2329).

3) Mobilier provenant du foyer

Non retrouvés :

– « Fragments d'un vase en terre brune lustrée » (Le Rouzic 1933, p. 35) (MMLR 2329).

– « Fragments d'un vase en terre brune » (Le Rouzic 1933, p. 35) (MMLR 2329).

– « Fragments d'un vase en terre grise » (Le Rouzic 1933, p. 35) (MMLR 2329).

– « Fragments d'un vase en terre noire lustrée » (Le Rouzic 1933, p. 35) (MMLR 2329).

Mobilier dont l'emplacement d'origine est indéterminé (fig. 14)

14. Urne. Céramique fine non tournée, forme basse, panse convexe, parois évasées, fond soulevé. Vase lustré. Renfermait un fragment de roche quartzitique (Lejards 1967, p. 112). Les ossements provenant de l'urne sont conservés. Dessin d'après P.-Y. Milcent (1992, n° 2, pl. 101). Datation : Ha D2/D3 (MSPM 24.03.2a).

15. Urne. Céramique fine non tournée, forme basse, panse tronconique à convexe, carène douce, col subvertical, courte lèvre éversée et pincée à méplat interne, éventuellement pied surélevé. Vase lustré. Dessin d'après P.-Y. Milcent (1992, n° 3, pl. 104). Datation : Ha D3-LTA (MSPM 24.03.3p).

16. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, col subvertical, bord légèrement évasé sans lèvre. Seul le bord est conservé. Vase graphité. Datation : Ha D2/D3 (MSPM 24.03.3c).

17. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, col subvertical, bord légèrement évasé sans lèvre. Seul le bord est conservé. Vase graphité. Datation : Ha D2/D3 (MSPM 24.03.3h).

18. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, panse tronconique, carène marquée, col subvertical, courte lèvre éversée à méplat interne. La partie inférieure de la panse et le fond sont brisés. Vase graphité. Datation : Ha D2/D3 (MSPM 24.03.3l).

19. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, col subvertical, courte lèvre éversée à méplat interne. Seul le bord est conservé. Vase graphité. Datation : Ha D2/D3 (MSPM 24.03.3j).

20. Urne. Céramique fine non tournée, forme haute, panse globulaire, épaulée, col subvertical légèrement évasé, courte lèvre éversée et pincée à méplat interne, piédestal. Vase graphité. Un autre vase « en terre brune lustrée, en forme de deux troncs de cône réunis par la base, avec rebords rejetés vers l'extérieur, était renversé sur [l'urne à laquelle] il servait de

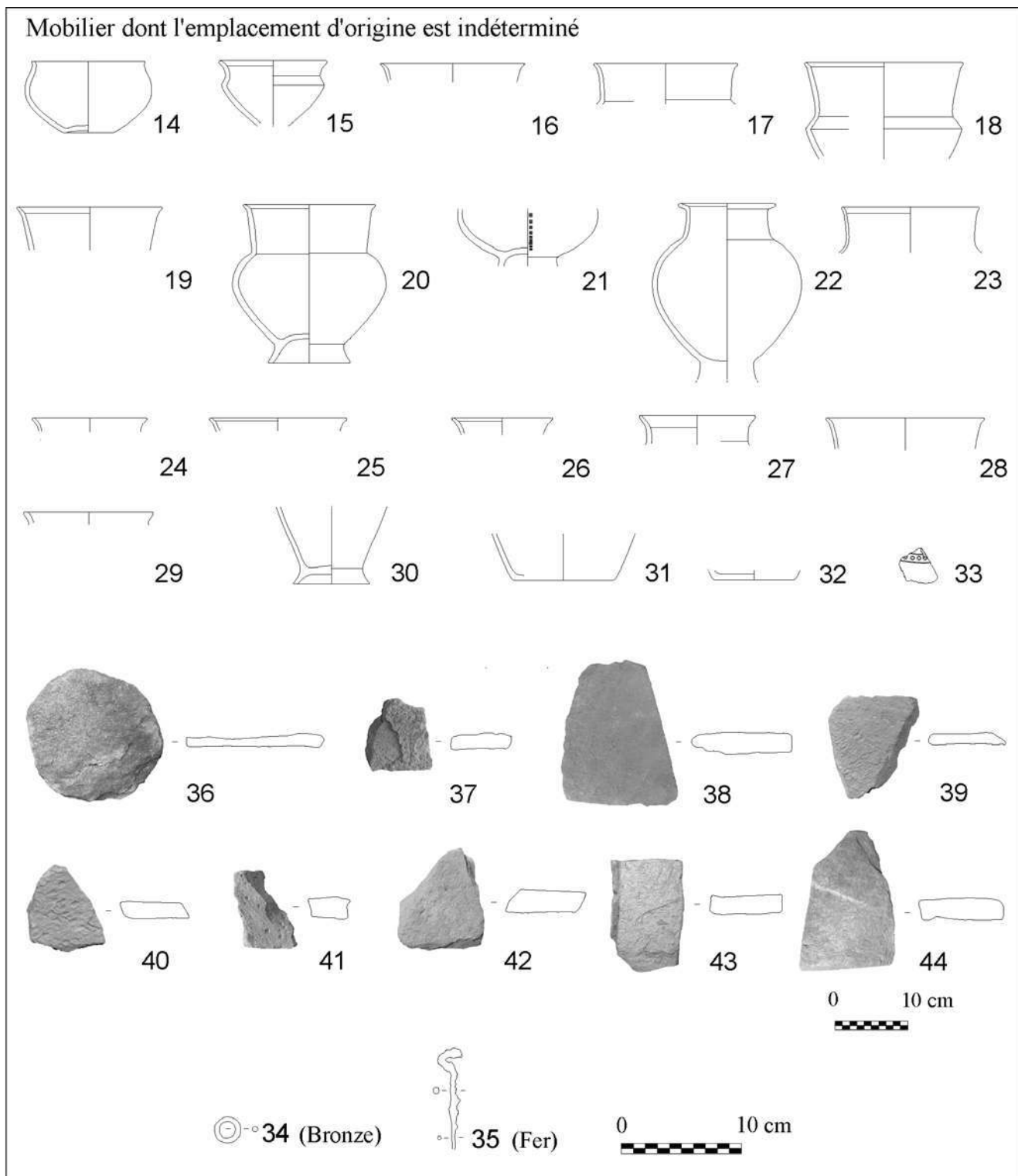


Figure 14 : Catalogue du mobilier : mobilier dont l'emplacement d'origine est indéterminé.

Figure 14: Catalog of assemblage of undetermined provenance.

couvercle » (Marsille 1924, p. 78). Ce deuxième vase n'a pas été retrouvé. Datation : Ha D3-LTA (MSPM 24.03.1).

21. Urne. Céramique fine non tournée, forme haute, panse globulaire, piédestal. Vase graphité et orné d'un décor estampé constitué de quatre lignes verticales de carrés composés de petits carrés élémentaires réparties sur le pourtour de la panse. Le fond ainsi que la partie supérieure de la panse, le col et la lèvre sont brisés. Datation : Ha D3-LTA (MSPM 24.03.3f).

22. Urne. Céramique fine non tournée, forme haute, panse globulaire, col subvertical légèrement rentrant, lèvre éversée à méplat interne sur-creusé, piédestal. Surface indéterminée. L'urne était recouverte par un vase en forme de deux troncs de cône réunis par la base, avec un large orifice aux bords déjetés vers l'extérieur brun lustré, qui lui servait de couvercle. Ce deuxième vase n'a pas été retrouvé. Dessin d'après P.-Y. Milcent (1992, n° 2, pl. 100). Datation : Ha D3-LTA (MSPM, n° indéterminé).

23. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, col subvertical, courte lèvre éversée à méplat interne. Seul le bord est conservé. Vase lustré. Datation : Ha D2/D3-LTA (MSPM 24.03.3g).

24. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, bord légèrement évasé sans lèvre. Seul le bord est conservé. Vase graphité. Datation : Ha D2/D3-LTA (MSPM 24.03.3m).

25. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, col subvertical légèrement évasé, courte lèvre éversée à méplat interne. Seul le bord est conservé. Vase graphité. Datation : Ha D2/D3-LTA (MSPM 24.03.3k).

26. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, col subvertical légèrement évasé, courte lèvre éversée et pincée à méplat interne. Seul le bord est conservé. Vase graphité. Datation : Ha D2/D3-LTA (MSPM 24.03.3d).

27. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, col subvertical, courte lèvre éversée et pincée à méplat interne. Seul le bord est conservé. Vase graphité. Datation : Ha D2/D3-LTA. (MSPM 24.03.3e).

28. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, col légèrement rentrant, courte lèvre éversée et pincée. Seul le bord est conservé. Vase graphité. Datation : Ha D2/D3-LTA (MSPM 24.03.3i).

29. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, col légèrement évasé sans lèvre. Seul le bord est conservé ; il a visiblement été brûlé. Datation indéterminée (MSPM 24.03.3n).

30. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute, panse tronconique, piédestal. Seul le fond est conservé. Vase graphité. Dessin d'après P.-Y. Milcent (1992, n° 4, pl. 104). Datation : Ha D3-LTA (MSPM 98.06.89 = 24.03.3).

31. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, panse tronconique, fond plat. Seul le fond est conservé. Vase graphité. Datation indéterminée (MSPM 24.03.3b).

32. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, fond plat. Seul le fond est conservé. Vase graphité. Datation indéterminée (MSPM 24.03.3a).

33. Fragment de vase. Céramique fine non tournée, forme haute. Seul un fragment de la panse est conservé. Vase graphité et orné d'un décor estampé présentant une frise horizontale d'ocelles délimitée par des cannelures. Dans les travaux de P.-Y. Milcent (1992, n° 3 pl. 101) et de A.-F. Chérel (1996, fig. 15 n° 4), ce tesson est associé au fond n° 24.03.3f. Or, d'après le récit de fouille de L. Marsille (1924, p. 81), il s'agirait de deux vases différents. Pour éviter toute confusion en terme d'interprétation, nous avons décidé de séparer les deux pièces. Datation : Ha D3-LTA (MSPM 24.03.3o).

34. Anneau en bronze à section circulaire. À l'origine, il y en avait deux, mais un seul a été rapporté au musée. Datation indéterminée (MSPM 24.03.05).

35. Épingle en fer à col de cygne. Datation indéterminée (MSPM 24.03.2b).

36. Fragment de micaschiste. (MMLR, n° indéterminé).

37-42. Fragments d'ampélite. (MMLR, n° indéterminés).

43-44. Fragments de schiste briovérien. (MMLR, n°s indéterminés).

Non retrouvés :

– Urne biconique renfermant l'épingle à col de cygne n° 35.

– « Deux vases tronconiques, à large orifice et au fond plat. L'un mesure 22 cm de haut et 21 cm de large ; l'autre est légèrement plus petit. Ces deux urnes sont entre les mains d'un habitant de Sérent » (Marsille 1924, p. 80).

– Bloc en quartz brut, hémisphérique, de 60 cm de diamètre.

– Bloc de granulite « taillé en forme de pyramide, dont deux faces correspondantes sont parallèles. Les deux autres faces ont la base très élargie et sont nettement triangulaires, avec le sommet arrondi. Épaisseur ou largeur unique des deux côtés plus étroits : 15 cm environ. Largeur à la base des deux autres côtés : 60 cm. Hauteur : 60 cm » (Marsille 1924, p. 82).

Bibliographie

- BIRKNER, R., 1980** – *L'image radiologique typique du squelette*, Paris, Maloine, 564 p.
- BRUZEK, J., SCHMITT, A. et MURAIL, P., 2005** – Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimations de l'âge au décès à partir du squelette, in DUTOUR, O., HUBLIN, J.-J. et VANDERMEERSCH, B. (éd.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, CTHS, coll. « Orientations et Méthodes, n° 7 », p. 217-246.
- CHÉREL, A.-F., 1996** – *Ornementation et comparaisons de céramiques armoricaines du deuxième Âge du Fer*, Mémoire de DEA, Paris, université de Paris 1 (Panthéon Sorbonne), 233 p.
- DUDAY, H., DEPIERRE, G. et JANIN, T., 2000** – Étude anthropologique des Sépultures à Incinération, in DEDET, B., GRUAT, P., MARCHAND, G., PY, M. et SCHWALLER, M. (éd.), *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, Actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF, Conques-Montrozier 1987, Lattes, ARALO, coll. « Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 5 », p. 7-29.
- GEJVALL, N. G., 1970** – Osteological analysis of the human and animal cremated bones, in HOLMQUIST, W. (dir.), *Excavations at helgo III : report for 1960-1964*, Stockholm, Kungl Vitterhets Hist och Antikvitets Akad, p. 227-233.
- GRÉVIN, G., 2002** – Les crémations en Inde et au Népal, in BOULLIER, V. et TARABOUT, G., *Images du corps dans le monde hindou*, Paris, éd. du CNRS, 2002.
- GRÉVIN, G., 2005** – Les crémations sur bûcher dans l'Antiquité à la lumière de l'ethnoarchéologie, in BACHELOT, L., LE GOFF, I. et TENU, A. (éd.), *Entre mondes orientaux et classiques : la place de la crémation*, Actes du colloque international de Nanterre, Strasbourg, Université Marc Bloch, coll. « Ktéma, 30 », p. 15-20.
- HALDEMANN M., 2005** – *Les nécropoles du Morbihan : nouveaux acquis sur les pratiques funéraires des V^e et VI^e siècles av. J.-C.*, Mémoire de licence, Lausanne, Université de Lausanne (2 volumes), 366 p.
- HERRMANN, B., 1976** – Neuere Ergebnisse zur Beurteilung menschlicher Brandknochen, *Zeitschrift für Rechtsmedizin*, 77, p. 191-200.
- JACQ, M., 1942** – *Catalogue du musée archéologique James Miln - Zacharie Le Rouzic*, Vannes, Lafolye et de Lamarzelle, 258 p.
- KROGMAN, W. M., 1978** – *The Human Skeleton in Forensic Medicine*, Springfield (USA), Charles C. Thomas (3^e éd.), 337 p.
- LECORNEC, J., 2000** – À propos des urnes cinéraires de l'âge du Fer, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 126, p. 19-26.
- LE GOFF, I., 2002** – Les vestiges de la crémation : témoins privilégiés des protocoles funéraires, *Archéopages*, 6, p. 10-18.
- LE GOFF, I., 2005** – *Sérent Boquidet, étude ostéologique : identité et traitement funéraire des défunts* (Rapport d'étude), Rennes, INRAP Grand-Ouest/SRA de Bretagne, 12 p.
- LE GOFF, I. et GUILLOT, H., 2005** – Contribution à la reconstruction des gestes funéraires : mise en évidence des modalités de collecte des os humains incinérés, in MORDANT, C. et DEPIERRE, G. (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, Actes du colloque de Sens-en-Bourgogne, 1998, Sens-en-Bourgogne, CTHS/Société archéologique de Sens, p. 155-167.
- LEJARDS, J., 1967** – Le contenu des urnes cinéraires de l'âge du Fer, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 94, p. 111-115.
- LE ROUZIC, Z., 1933** – Carnac : fouilles faites dans la région – Sépultures circulaires de Boquidet, commune de Sérent (Morbihan), *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 72, p. 29-38.
- MARSILLE, L., 1924** – Le monument de Boquidet en Sérent (Morbihan) (âge du Fer), *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 63, p. 78-85.
- MAC KINLEY, J. I., 1993** – Bone fragment size and weights of bone from modern cremations and its implications for the pyre technology and ritual, *Journal of Archaeological Science*, 21, p. 339-342.
- MASSET, C., 1982** – *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes* (Thèse multigraphiée), Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), 301 p.
- MILCENT, P.-Y., 1992** – *L'âge du Fer dans l'ouest armoricain à travers les ensembles funéraires (IX^e-III^e av. J.-C.)*, Mémoire de maîtrise, Paris, université de Paris 4 – Sorbonne, 197 p.
- MILCENT, P.-Y., 1993** – L'âge du Fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX^e-III^e av. J.-C.), *Antiquités nationales*, 25, p. 17-50.
- MOORREES, C. F. A., FANNING, E. A. et HUNT, E. E., 1963a** – Formation and resorption of three deciduous teeth in children, *American Journal of Physical Anthropology*, 21, p. 205-213.
- MOORREES, C. F. A., FANNING, E. A. et HUNT, E. E., 1963b** – Age variation of formation and resorption of ten permanent teeth, *Journal of dental research*, 42, p. 1490-1502.
- RÖSING, F. W., 1977** – Methoden und Aussagemöglichkeiten der anthropologischen Leichenbrandbearbeitung, *Archäologie und Naturwissenschaft*, 1, p. 53-80.
- UBELAKER, D.-H., 1978** – *Human skeletal remains. Excavations, analysis, interpretation*, Chicago, Taraxacum, Aldine Publishing Co, 118 p.
- WHAL J., 1988** – Römische Brandgräber aus Lützelsachsen und Sulzbach, Stadt Weinheim, Rhein-Neckar-Kreis. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 13, p. 250-266.